



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22622>

Département(s) de publication : **35, 29, 56, 22**

Annonce n° **26-22622**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EFS BRETAGNE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR UN PROJET DE REHABILITATION DE LOCAUX A BREST POUR L'EFS BRETAGNE

Description : La consultation porte sur un marché de maîtrise d'œuvre pour un projet de réhabilitation du 1er étage pour l'EFS Réactifs à Brest. La nature des prestations, ainsi que les conditions techniques de leur exécution sont définies au CCTP. Les missions suivantes sont confiées : APS, APD ; PRO ; ACT ; SYN/VISA ; DET ; AOR et mission complémentaire : OPC. La consultation donnera lieu à la conclusion d

Identifiant de la procédure : af7e2e78-8192-47fc-94b8-e4cd9ef88b97

Identifiant interne : EFSBRET929

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est engagé sous la forme de l'appel d'offres ouvert, conformément à l'article L.2124-2 ainsi qu'aux articles R.2124-1, R.2124-2, R.2161-2 et R.2161-4 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 46 rue Félix Le Dantec

Ville : Brest

Code postal : 29000

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires : La consultation donnera lieu à la conclusion d'un marché ordinaire à prix forfaitaire selon les stipulations du CCAP. Le marché est conclu à compter de sa date de notification et s'achèvera à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Le délai global estimé de réalisation des travaux est de 4 mois (période de préparation de chantier incluse). Les plans des locaux faisant partis du DCE de la présente consultation ne sont pas fournis sur PLACE, ces derniers doivent être demandés via la messagerie de PLACE afin que nous vous transmettions les plans. Pour la candidature il doit être fournis : DC1 ; DC2 ; Assurances RCP et décennale. Pour la capacité technique, des références sont attendues. Enfin, il est attendu que l'entreprise ou le groupement dispose a minima des compétences suivantes : Conception notamment de laboratoire et suivi d'exécution de travaux, BET TCE, OPC, Aménagement d'intérieur, CVC, Plomberie sanitaire Electricité.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Dans le cadre de cette procédure, une visite obligatoire du site est prévue. Cette visite aura lieu le 17 mars 2026 (une le matin et une l'après-midi). Les modalités pour participer à cette visite sont définies dans le RC à l'article 2.4.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet - Sans objet.

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR UN PROJET DE REHABILITATION DE LOCAUX A BREST POUR L'EFS BRETAGNE

Description : La consultation porte sur un marché de maitrise d'œuvre pour un projet de réhabilitation du 1er étage pour l'EFS Réactifs à Brest. La nature des prestations, ainsi que les conditions techniques de leur exécution sont définies au CCTP. Les missions suivantes sont confiées : APS, APD ; PRO ; ACT ; SYN/VISA ; DET ; AOR et mission complémentaire : OPC. La consultation donnera lieu à la conclusion d

Identifiant interne : EFSBRET929

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Sans objet

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché de maîtrise d'œuvre est un marché forfaitaire. Par dérogation à l'article 10.1.1 du CCAG MOE, le prix du marché est ferme et non révisable. La rémunération forfaitaire du maître d'œuvre est fondée selon un pourcentage qui s'applique au montant hors taxe des travaux. Le montant du marché, fixé dans l'acte d'engagement, est provisoire, conformément aux dispositions des articles R. 2112-15 à R. 2112-18, R. 2432-6 et R. 2432-7 du code de la commande publique. Le montant du forfait provisoire de rémunération est établi en tenant compte des éléments portés à la connaissance du maître d'œuvre lors de la négociation du marché. La rémunération provisoire devient définitive lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage de l'APD et de l'engagement du maître d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Le taux de l'avance est de : Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG MOE, le taux de l'avance est de 10% (que le titulaire soit une PME ou non). Le titulaire respectera les modalités de facturation définies à l'article 10.5 du CCAP (dépôt des factures sur CHORUS). Délai de paiement 60 jours. Le défaut de paiement dans le délai susmentionné donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 euros et fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire. Ils courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente avant le premier jour calendaire du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le Titulaire ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'un retard de paiement, pour suspendre ou interrompre l'exécution des prestations qui lui incombent en application du présent marché public.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique 60 points

Description : Sous-critère n°1 : Compréhension du projet, du contexte et des attentes (15 points) ; Sous-critère n°2 : Organisation des moyens humains, compétences et capacités de l'ensemble de l'équipe au regard du projet à réaliser (15 points) ; Sous-critère n°3 : Cohérence du planning proposé eu égard au montage global de l'opération(20 points) ; Sous-critère n°4 : Qualité de la méthodologie de travail et de la méthode d'investigation des différentes missions (10 points)

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère Prix 40 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir RC

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Voir RC

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/04/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Voir CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : -dans un délai de 11 jours / 15 jours à compter de la notification du présent courrier, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551- 1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; -ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; -dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; -dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS BRETAGNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS BRETAGNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS BRETAGNE

Organisation qui traite les offres : EFS BRETAGNE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EFS BRETAGNE

Numéro d'enregistrement : 42882285200045

Adresse postale : Rue Pierre-Jean Gineste

Ville : Rennes

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Point de contact : Yvanna FAGNEN

Adresse électronique : yvanna.fagnen@efs.sante.fr

Téléphone : 0223464878

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 Contour de la Motte CS 44416

Ville : Rennes

Code postal : 35004

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : +33 2 23 21 28 28

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : DIRECTE PAYS DE LA LOIRE

Adresse postale : 6 Quai Ceineray BP 33515, F,

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : +33 2 40 08 64 33

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : a6e49786-f4dc-4cae-bed3-516b91a8c307-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Le formulaire n'a pas conservé la définition des sous-critères de la valeur technique (ils ont donc été ajoutés) et ainsi que le détail des éléments de candidature attendus.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1f765ad0-53df-40dc-94e3-6f75414fde45 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/03/2026 à 07:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2026